

Novembre—Décembre 2023



MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Bonjour à toutes et à tous,
La saison 2022/2023 a pris fin avec pas moins **142 000 adhérents** au sein de la Fédération.
La ligue Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par Robert Kauffling, se compose de **40 clubs** de la Défense (Terre - Air - Gendarmerie - Extérieur) avec ses **10 311 adhérents** répartis sur les douze départements de son territoire de compétence.
Ils proposent près de **150 activités sportives et culturelles** pratiquées, aussi n'hésitez pas à communiquer à votre entourage les offres d'activités (variées et souvent même moins onéreuses qu'en milieu civil) de votre club mais aussi ceux de la ligue.

Dominique GAY,
président de la Commission communication

IMPORTANT

Nous vous rappelons que cette lettre d'information est aussi la votre.

N'hésitez pas nous faire suivre vos articles et photos afin d'apparaître sur nos supports de communications.

La Ligue possède aussi un site internet et une page Facebook.



PARTENAIRE

Notre fidèle partenaire [Intersport](https://www.intersport-rent.fr) lance officiellement la saison du ski 2023-2024.

A l'occasion, découvrez l'offre Early Booking jusqu'au 29 octobre inclus !

Code promo : **FC06**



**EARLY BOOKING LOCATION DE SKI :
15%* sur les prix web !**

Premiers sur les pistes et sur les bons plans : Economisez jusqu'à 50%* sur votre location de ski en ligne et 15% sup. pour les séjours de 5j et plus!**

Louez dès maintenant et venez dévaler les pistes avec INTERSPORT : un grand choix de matériel de qualité, au meilleur prix !

Réservez en ligne et rendez-vous dans l'un des **265 magasins du réseau** pour récupérer votre matériel. Nous sommes présents sur l'ensemble des massifs Français et en Andorre. Retrouvez une large gamme de matériel adapté à tous les niveaux.

Rendez-vous sur www.intersport-rent.fr

Code promo :



Je loue 100% sérénité avec l'Option ZEN : 2€/dossier

Annulation totale ou partielle sans justificatif

* Le prix de location web est indiqué en Euros TTC. Free internet au prix de location en magasin et conditionné par une réservation en ligne sur intersport-rent.fr au minimum la veille à midi et le jour de la location. ** Promoteur supplémentaire de 15% valable sur les prix web de la page www.intersport-rent.fr, pas tenant compte de la location supplémentaire. Offre réservée aux bénéficiaires de nos programmes d'adhésions, Inter-CE, CE en réservant entre le 20 et le 29 octobre 2023 pour une location de 5 jours minimum. Cumulable avec la remise TEAM INTERSPORT applicable en fin de panier, dans la limite de 60% de remise globale hors promotions, ventes flash et groupes, Frais de dossier, assurance, Option ZEN, et hors matériel réservé (Park Over One, Service Platium, Ski de piste, Fond classé, Fond skating, Superflex, Kousatsu, Ligue, Pointe bébé, Trekintaru et autre matériel hors ski alpin/nouveauté. Offre non remboursable. Les modalités d'utilisation des codes avantages partenaires sont susceptibles de modifications à tout moment.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

Présentation du nouveau membre du Codir de la Ligue ARA

Lors de notre dernier comité directeur, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre comité Directeur,

Jean-Marie RENAVENT : Retraité de l' IDEF au service de communication de la DGA :

Président au club Amicale du CAEPE (168/07/DGA) à Saint-Médard-en-Jalles, Vice-président de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine ces quinze dernières années, en charge dans un premier temps de la communication puis de la commission culturelle de la ligue. Aujourd'hui licencié au Club de Varces, il a déposé sa candidature pour être membre du Comité Directeur qui l'a coopté.



VIE DE LA LIGUE

La Ligue ARA organise le 11 décembre prochain son assemblée générale et nous fêterons à cette occasion son 30^{ème} anniversaire.

SAVE THE DATE

**Assemblée Générale
de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes
de la Fédération des Clubs de la Défense**

Lundi 11 décembre 2023

**Lycée polyvalent Hôtelier « Renouveau »
Allée Colcombet
42530 Saint Genest Lerpt**



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Calendrier sportif et culturel

NOVEMBRE 2023

Championnat régional de Golf 1ère manche - 4 novembre 2023 à VILLEREST (42).

Réunion CODIR - 30 novembre 2023 à Roanne (42)

DECEMBRE 2023

Assemblée Générale Elective de la Ligue ARA - 11 décembre 2023 à Saint-Genest-Lerpt (42).

VIE DE LA LIGUE



Le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AURA) à organisé le samedi 9 septembre 2023 à la Maison Régionale des Sports de Lyon sa 9ème édition de la Rencontre Médicale des Ligues

Le président de la Ligue Robert KAUFILING était présent accompagné de notre médecin José FALCHI.

La thématique principale de cette édition était: « **Discriminations et violences dans les pratiques sportives** » avec l'intervention du Comité Français du Fair Play, des psychologues de l'enfance et du sport ainsi que l'intervention d'une Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes CRIP.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD



Concours Littéraire

2024

en partenariat avec l'Atelier du Livre d'art et de l'Estampe de l'Imprimerie nationale



Si vous avez la plume sensible ou poète, humoristique ou sérieuse, historique ou originale et surtout créative, le Concours Littéraire 2024 de la FCD est fait pour vous.

Le Concours Littéraire, c'est quoi ?

Le Concours Littéraire permet d'encourager l'écriture, la création d'œuvres littéraires au sein des clubs et d'en faire connaître les auteurs. Vous avez un grand choix d'expressions : poésies rimées ou de forme libre, contes, légendes et récits merveilleux, nouvelles, nouvelles historiques, réflexions, lettre à, monologue, dialogue, scénette de théâtre...

Le Concours Littéraire, c'est pour qui ?

Le concours est ouvert à tous les licenciés de la Fédération des clubs de la défense (FCD), à jour de leur cotisation. Des plus jeunes aux doyens, des sportifs aux artistes, sans aucune distinction.

Le Concours Littéraire, les modalités d'inscription ?

Pour vous inscrire au concours, il suffit de contacter votre club à partir du 1^{er} octobre. La clôture est fixée au 31 décembre 2023. Pour toute information, le bureau culture de la FCD : contact@lafederationdefense.fr

Alors à vos plumes, à vos stylos, à vos claviers, mais...
Au plaisir de vous lire...

“ De toutes les jouissances que peut éprouver un auteur, aucune ne peut l'emporter sur le plaisir d'écrire. ”

*Cécile Fée
Les maximes et pensées (1882)*



e
d'é
la la
parle
dit qu
une con
je m'app
lui répond
s l'astre tu
Seule moi, p
prendre sa
x te rende
Les étoiles m'of
une pluie de rires
ouorent un portail
m'offrent un cristal.
Le jour se leve la lune
dissipe. Les étoiles s'éteign
avec le portail et j'étreins
Mais lorsque la nuit arri
lune et les étoiles reprennent
place et s'amuseent av
oie entière. Le cie
d'étoiles la lune me
Elle me dit que je
constellation je m'upp
lui rionade. Tu es la



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 82 52 59
Courriel : secretaire@liguese.org

Ligue ARA FCD



Le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport qu'est-ce que c'est ?



Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes qui en sont le plus éloignés. Son ambition est de répondre à un enjeu de cohésion sociale et d'épanouissement des jeunes.

Il s'agit aussi d'un soutien au secteur sportif pour promouvoir la pratique sportive en réduisant le coût de l'inscription.

C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires suivants :

- Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Les jeunes de 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une natatoire, etc.)

Comment cela fonctionne ?



Les bénéficiaires ou leurs familles recevront par email, fin août 2023, un code individuel Pass'Sport. Ce code est à usage unique.

Les jeunes bénéficiaires et leurs familles, les structures et les partenaires pourront trouver, sur le portail Pass'Sport, une cartographie des structures éligibles intégrée au site qui permettra aux bénéficiaires de trouver le club et l'activité de leur choix.

Pour s'inscrire, le bénéficiaire présentera son code individuel Pass'Sport au club qui appliquera directement la déduction de 50 euros.

Le club saisira le code dans son espace LCA (LeCompteAsso) pour obtenir son remboursement. Si l'inscription est inférieure à 50 euros, le club ne sera pas tenu de rembourser la différence à la famille mais s'engagera à ce que celle-ci bénéficie au jeune (ex. : attribution d'un T-shirt du club, matériel nécessaire à la pratique, etc.).

Bénéficiaires comme structures seront en mesure d'obtenir de l'information et des réponses à leurs questions sur le portail Pass'Sport www.pass-sports.gouv.fr.

Un accès simplifié depuis l'édition 2022-2023

Tenant compte des retours d'expériences des différents acteurs impliqués dans la première édition, le processus a été simplifié sur trois volets majeurs depuis la saison 2022-2023 :

- Une simplification pour le bénéficiaire grâce à l'attribution d'un code Pass'Sport unique à remettre au club dès l'inscription et la mise à disposition du site Pass'Sport en ligne avec les informations clés sur le dispositif, une cartographie des structures affiliées et des aides... ;
- Une simplification pour la structure sportive qui, pour se faire rembourser, saisira le code unique du jeune, en lieu et place du formulaire à 9 champs ;
- Une simplification du parcours de gestion grâce à la mise en place d'un dispositif de remboursement accéléré via l'Agence de services et de paiement, payeur unique, et à une interface dédiée (LCA) permettant aux structures de suivre les remboursements.

VIE DE LA LIGUE

Samedi 16 septembre, la section parapente du club sportif et artistique du 13^o Bataillon de Chasseurs Alpins de Barby organisait « Le Challenge de La Bognette », une compétition amateurs de parapente.

Au programme, trois épreuves :

- Une marche de 5.6 kms et 520 m de dénivellée positive jusqu'au décollage de La Bognette situé à Curienne
- Un vol en parapente
- Une précision d'atterrissage sur le terrain de football du stade du Bataillon

33 participants ont concouru au Challenge. (31 hommes et 02 femmes)

La météo nous a permis de réaliser la compétition qui s'est clôturée par le verre de l'amitié accompagné d'un repas.

La remise des prix s'est tenue en présence de Robert KAUFING, président de la ligue ARA à l'issue de cette compétition fort sympathique.

Le podium du classement général a mis à l'honneur pour la première et troisième place, le club chambérien des z'éléphants volants et pour la seconde place le club de Vercors Envol.

La première et unique féminine engagée en individuel s'est classée 27^{ème}, licenciée au club Tassin Parapente.

Le CSA du 13^oBCA remercie l'ensemble des participants, bénévoles, la ligue ARA—FCD et les partenaires pour la réussite de cette première édition.



BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC



Partenaires
Igesa Odalys
VACANCES



CROS
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

CONVENTION DE PARTENARIAT Entre l'IGESA et le CSADLyon

Afin de mener le projet de construction et développement de la section de rugby à 7, le club sportif et artistique de la défense de Lyon (CSADLyon) a proposé au partenaire de s'associer au projet en y apportant un soutien financier.

La signature de ce partenariat a eu lieu le mardi 05 septembre 2023 dans le hall du cercle mess général Frère en présence de Mr Fabrice PERAL directeur du cercle Général Frère représentant l'IGESA, de Mr Bruno GOURONC président du CSADLyon de Mme Ambre LAYER et de Mr Sanele TAKASI responsable adjoint de la section rugby.

Une partie du CODIR du CSADLyon était également présent.

Le CSADLyon s'engage à faire la publicité et la promotion du partenaire, pendant toutes les périodes de championnat (Septembre 2023 - Juin 2024) en faisant apparaître le nom et le logo de l'IGESA sur les maillots de match.

Les signatures de Mr Renaud FERRAND pour l'IGESA et de Mr Bruno GOURONC pour le CSADLyon ont été apposées sur le document.



Partenaires

BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

GMF

Igesa **Odalys**
VACANCES

CNMSS
L'engagement au service des militaires

MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DES SPORTS

TeGo

uneo

SOCIETE GENERALE

INTER SPORT

le coq sportif

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CROS AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

Le CSLG Ardèche à l'honneur

Le Championnat de France VTT Militaires et FCD (Fédération des Clubs de la Défense dont nous dépendons) a eu lieu le 16 septembre dernier à Draguignan dans le Var.

Après une magnifique course nous avons l'honneur d'avoir le nouveau champion de France VTT FCD Master 1 dans nos rangs, Jérôme T. ainsi que le Vice-champion de France VTT FCD Master 2, Gégé B. !!!

Sans oublier Tanguy M. qui prend une belle 5ème place en master 1 !!!

Félicitations à tous les trois, nous sommes fiers et honorés au [CSLG Cyclisme 07](#) de vous compter parmi nos rangs !!!

Rdv en 2024 pour les France et [Championnat du monde VTT des Uniformes](#)



VIE DE LA LIGUE



Vous avez du temps ? Vous êtes motivés ?
Vous aimeriez que d'autres puissent bénéficier de votre expérience ?

Rejoignez-nous ➔

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes recherche des bénévoles afin d'étoffer son équipe de bénévoles au sein de son Comité Directeur ou de Conseiller Technique Sportif (CTSR).

Si vous êtes motivé (e), disponible et souhaitant participer à la vie de notre association, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Ligue pour tout complément d'information.

secretaire@liguese.org ou kaufling.robert@gmail.com

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes - Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

DE QUOI PARLE-T-ON ?



#TousConcernés

www.sports.gouv.fr

Pour lutter efficacement contre les violences, en particulier les violences sexuelles, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a créé **une cellule dédiée au recueil des signalements** et au suivi des enquêtes administratives.

Créée en décembre 2019, la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport est chargée d'instruire chaque signalement et d'accompagner les services départementaux du ministère dans la conduite d'enquêtes administratives placées sous l'autorité des préfets.

Alors que la cellule s'est spécialisée à l'origine dans le traitement des violences sexuelles, des signalements pour d'autres types de faits lui sont remontés : violences physiques, psychologiques, propos sexistes, emprise ou encore maltraitements. Des situations de complicité ou de non-dénonciation ont également été signalées.

Les signalements de violences dans le sport sont dénoncés à 52 % par les victimes ou leurs proches, le mouvement sportif à 31% (fédérations, ligues, comités, jusqu'au licencié dans un club) et les services déconcentrés (SDJES) pour 5%. Le reste des signalements provient de voies diverses : anonyme, cabinet ministre, associations d'aide aux victimes, collectivité, corps médical, défenseur des droits, établissement scolaire, justice, presse, etc.

Que vous soyez dirigeant sportif, éducateur, athlète, membre de l'entourage d'un athlète, dans le haut niveau ou dans le sport loisir, vous pouvez vous adresser à cette cellule en envoyant simplement un mail à signal-sports@sports.gouv.fr. Les agents de l'Etat ont été formés à mener des enquêtes administratives sur les violences sexuelles et ont le devoir de respecter la confidentialité.

Envoyer un signalement à signal-sports@sports.gouv.fr est un acte courageux, c'est protéger les pratiquants, surtout les plus vulnérables, en donnant aux services des sports les moyens d'agir.

Retrouvez sur ce lien les outils du ministère des Sports pour établir des politiques de prévention : <https://www.sports.gouv.fr/boite-outils-protéger-les-pratiquants-55>.



BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC



Partenaires
Igesa Odalys
VACANCES



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

INTER
SPORT



CROS
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD



Note relative à l'établissement des licences pour la saison 2023/2024

La Fédération des Clubs de la défense (FCD) a publié la note relative à l'établissement des licences au titre de la saison 2023/2024.

Pour rappel, les clubs sont les membres de la fédération et les licenciés sont les adhérents des clubs.

Cette année encore, en accord avec GMF, assureur de la FCD, la saison 2023 commence dès le 1^{er} juillet 2023 et prend fin le 31 août 2024.

♦ **ATTENTION** ♦ Ceci ne concerne pas les nouveaux adhérents. Ces derniers ne pourront commencer à pratiquer qu'à compter du 1^{er} septembre 2023.

Nouveautés de la saison :

- Depuis la saison 2022/2023, les licenciés en situation de handicap bénéficient de la gratuité de la licence fédérale. Ce dispositif est reconduit pour la saison 2023/2024, et est étendu aux assurés relevant de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS), atteints d'affections longue durée (ALD) ou d'affections chroniques.
- Les pratiquants sportifs, majeurs et mineurs, n'ont plus l'obligation systématique de présenter un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive, pour les disciplines non à contraintes particulières. Ils doivent renseigner le questionnaire de santé FCD et donner au club l'attestation de renseignement du questionnaire de santé. Si au moins l'une des réponses est positive alors le sportif majeur ou mineur doit présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée datant de moins d'un an.



les 3 membres du bureau (président, secrétaire et trésorier) doivent impérativement être licenciés de l'association pour être en règle vis-à-vis de la fédération, et ce à compter du 1^{er} septembre de chaque année. Sans cela, le club ne peut saisir de licences.



Les bonnes pratiques sur SYGELIC

Généralités

- ↔ Pas d'adresses mail du type : @intradef.gouv.fr ou @gendarmarie.interieur.gouv.fr
- ↔ Dirigeants et responsables de section : **impérativement licenciés**
- ↔ Remplir les licences en intégralité

Carte de visite

- ↔ **Informations administratives** : enregistrées, correctes et à jour (SIRET ou NAF, Agrément, Coordonnées, dont site Internet)
 - ↔ Mais aussi **Statut, Règlement intérieur et PV d'AG**
- Mettre à jour : nom de vos dirigeants dans l'organigramme et activités

Honorabilité

- ↔ Personnes concernées : TOUS les **membres du CODIR** ET les **responsables de section**
- ↔ Une fois l'honorabilité certifiée : **cocher sur sa licence** OUI à la case membre du codir, bénévole ou conseiller de votre club ou ligue

Membre du comité directeur, bénévole ou conseiller de votre club ou ligue * : Oui Non

- ↔ En cochant cette case, vous certifiez que la personne est membre du CODIR (ou responsable de section ou CTSR) et honorable.

Directeur de publication : Dominique GAY
Coordinateur : Robert KAUFLING
Rédactrice en chef : Stéphanie VIVAN
Ont participé à ce numéro : Dominique GAY, Patrick DESBOS.

Contact: Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 85 52 59
Courriel : secretaire@liguese.org